Affaires de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ces taxes moyennes, basées sur celles des „bien-fonds“ de plus de 10 ha, paraissent être un peu trop élevées pour ceux d'une surface moindre. Aussi est-il préférable d'admettre comme moyenne par ha 650 fr. en 1918 et 1450 fr. en 1919 de sol forestier, sol improductif compris.

Pour les pâturages boisés, avec ou sans bâtiments, il est beaucoup plus difficile d'obtenir des renseignements précis; leurs taxes n'ayant qu'une valeur approximative pour quelques districts ne seront pas publiées ici.

Pour connaître la valeur des forêts de chacune des trois grandes régions orographiques du canton (Alpes, Plateau et Jura), les districts ont été attribués à l'une ou l'autre d'entre elles, en tenant compte de la proportion des forêts leur appartenant en propre. Ainsi ceux de Nyon, Aubonne, Cossonay et Orbe sont considérés comme faisant partie du Jura.

Le tableau ci-devant donne les taxes cadastrales et vénales des forêts du canton de Vaud, en francs et par ha en 1877, 1918 et 1919.

La surface totale des forêts, à la fin de 1918, était de 74.951 ha, et celle des pâturages boisés, classés comme pâturages boisés et étivages, de 54.339 ha, soit au total 129.290 ha. Or, à fin 1922 la surface des forêts proprement dites, où le parcours du bétail est aboli, est de 65.674 ha et celle des boisés où il est encore admis (après réduction au taux de boisement) de 17.896 ha, soit au total 83.570 ha de sol productif. La différence entre ces deux nombres, soit 44.188 ha, représente la surface des pelouses — pâturages et étivages sans arbres — après déduction de 1532 ha de sol improductif. *M. Moreillon,* inspecteur forestier.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Echos du 75e anniversaire de la création du „Journal forestier“.

Ainsi que l'a rappelé le cahier N° 7/8 du Journal forestier suisse, celui-ci est entré dans la 75e année de son existence.

Deux grands périodiques forestiers de langue française, la *Revue des eaux et forêts,* qui paraît à Paris, et le *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique* ont eu la gracieuseté de signaler cet anniversaire à leurs lecteurs. Ils adressent à nos deux journaux (Zeitschrift

et Journal) leurs félicitations. Comme celles-ci étaient accompagnées d'appréciations très flatteuses à l'adresse des collaborateurs de ce journal, nous nous faisons un devoir de les en informer.

Un très cordial merci de la part du „Journal forestier suisse“ à la rédaction des deux périodiques de nos aimables voisins!

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. *Revision du plan d'aménagement des forêts de la commune de Blonay.* Nous avons renseigné longuement les lecteurs du „Journal“, en 1915, sur les forêts de cette commune dont nous avions fait la revision de l'aménagement en 1907/1908.[1] Une seconde revision, dont fut chargé M. *G. de Charrière,* expert forestier, a eu lieu en 1923. Il ne sera pas sans intérêt d'en indiquer les résultats principaux.

Surface productive dénombrée: 270 ha (en 1907, 235 ha).

Matériel sur pied inventorié: 96.043 m³ (en 1907, 87.250 m³).

dont: Petits bois (16—28 cm) 21 %
Moyens bois (30—48 cm) 46 %
Gros bois (50 et plus) 33 %

La proportion des catégories de grosseur n'a subi que de faibles changements. Cela s'explique surtout par le fort passage à la futaie de quelques jeunes peuplements d'épicéa qui, en 1907, n'avaient pas été dénombrés.

Matériel sur pied moyen à l'ha, 348 m³ (en 1907: 374 m³).

Possibilité totale: 1900 m³, soit 6,9 m³ à l'ha, ou 2,0 % du matériel total sur pied inventorié.

Cette possibilité était, jusqu'en 1908, de 775 m³ et avait alors été portée à 1360 m³. Ces chiffres donneront une idée du chemin parcouru et des conditions très favorables d'accroissement de ces forêts, dont la série supérieure (119 ha) s'élève de 1150 à 1450 m d'altitude. *H. B.*

Berne. Le conseil de la commune bourgeoisiale de Thoune s'est réuni dernièrement pour nommer le successeur de M. F. Fankhauser comme gérant de ses forêts (483 ha). A été choisi: M. *P. Billeter,* adjoint de l'inspecteur forestier d'arrondissement, à Thoune, de 1921 à 1923 et qui, depuis le commencement de l'année 1924, était occupé au Bureau de statistique forestière fédérale. Il y avait plusieurs candidats.

---

[1] Les *forêts de la commune de Blonay.* Une intéressante revision d'aménagement. „Journal forestier suisse“ 1915, p. 79—87.